



Rencontres Professionnelles de la S.F.S (Webinaire)

Samedi 1^{er} octobre 2022

Coordonnateur de la journée : Jean-Pascal Cabrera : jp.cabrera@orange.fr - 06 83 46 65 75

Sophrologie en distanciel, de l'usage de la technologie dans la sophrologie

La crise du covid a vu se généraliser, de gré ou de force, différentes formes de télétravail. Il semble évident que ce mouvement avait déjà commencé à s'imposer et la crise sanitaire a finalement servi d'amplificateur à cette tendance.

Beaucoup de secteurs professionnels ont été concernés et le monde de la sophrologie n'y a pas échappé. Il semble que beaucoup de sophrologues, comme leur clientèle, ont su et ont pu prendre ce virage professionnel. Les statistiques manquent pour rendre compte de l'ampleur du phénomène et des différents modes d'adaptation qui se sont créés.

Mais derrière ces adaptations, se profile un questionnement tant sur les formes de pratiques distancielles que sur le fond des séances par écran interposé.

Est-ce que la « télé-sophrologie » peut revendiquer les mêmes accompagnements que la « sophrologie en live » ?

Les principes fondamentaux de la sophrologie sont-ils écartés ? Adaptés ? Changés ?...

Peut-on parler d'une réalité objective derrière un écran ?

Est-ce qu'une alliance peut se suffire avec des dialogues par micro et haut-parleurs et des images sur écran plat centrées sur un « haut de corps » ?

Que deviennent les autres sens ? Faut-il abandonner certaines relaxations dynamiques ?

Quelle posture adopter avec un(e) client(e) en visio avec son smartphone dans un parking ?

On pourrait ainsi dérouler une grande liste de questions mais la réflexion ne s'arrête pas aux problématiques techniques ; des questions déontologiques sont soulevées par ces modes de consultation : quelle est la responsabilité engagée dans le cas d'une décompensation ? Quelle est la garantie de confidentialité dans les entretiens sur une plateforme professionnelle d'entreprise ? Comment encadrer déontologiquement des séances avec des mineurs ? Sans oublier les traces numériques (tchats, commentaires, photos, émoticônes, pièces jointes, captures d'écran, enregistrements...)

Les visio-consultations ont démontré beaucoup d'avantages : pas de déplacement, pas de frais annexes, séances « calibrées », horaires plus simples, gain de temps, moins de stress dans les déplacements, pas d'enfants à faire garder...

Entre avantages et questionnements, il semble incontournable que les professionnels que nous sommes, puissent d'une part échanger sur l'évolution actuelle de nos pratiques et se positionner clairement dans l'émergence de nouvelles tendances de la sophrologie corrélées aux évolutions technologiques : le concept de formation hybride, l'usage des réseaux sociaux et des plateformes, les applications sur smartphone...

Déroulement de ce webinaire professionnel

Il est rappelé que le rôle de l'animateur est de présenter le thème en s'appuyant sur son expérience, de veiller au recentrage des échanges dans une répartition harmonieuse des temps de parole.

Le rôle de modérateur consiste à « délester » l'animateur des aspects annexes liés aux éventuelles (re)connexions qui se produisent (micro, caméras), à proposer des synthèses du « chat » (fil des remarques ou questions écrites et des directions dans les sujets évoqués).

Le rôle du rapporteur est de noter tous les échanges en vue d'en effectuer la synthèse d'abord pour le groupe concerné (si des sous-groupes sont constitués) puis pour l'ensemble du public réuni.

8h45 – 9h : accueil des participants.

9h15 – 9h30 : réunion de tous les participants en « salle plénière » et présentation générale du cadre de ces échanges professionnels (répartition éventuelle en sous-groupes)

9h30 – 11h20 : Organisation et harmonisation par l'animateur des discussions autour du thème de cette demi-journée

11h20 – 11h30 : Pause de 10 mn

11h30 – 12h : Le rapporteur propose une synthèse au groupe

12h : Fin de la matinée de travail

Le bilan complet sera publié ultérieurement.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'Inscription à nous retourner le plus rapidement possible.

Le nombre de participants devra être limité afin de laisser à chacun(e) la possibilité de s'exprimer, de partager ses expériences, ses questionnements et ses difficultés.

Informations pratiques :

DATE : Samedi 1^{er} octobre 2022, de 9h à 12h (Accueil en ligne à partir de 8h45).

Plateforme : Zoom. Un lien sera envoyé par mail aux participants inscrits.

TARIF UNIQUE : 40 € la session

FICHE D'INSCRIPTION
AU WEBINAIRE PROFESSIONNEL DE LA S.F.S.

**Sophrologie en distanciel,
de l'usage de la technologie dans la sophrologie**

Samedi 1^{er} octobre 2022

Je me propose éventuellement d'être : Modérateur ou Rapporteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse _____

Tel : _____ Email : _____

Montant de l'inscription : 40 € (un reçu vous sera envoyé)

Règlement et inscription AVANT le 29 septembre 2022

- Inscription par voie postale** : chèque à libeller à l'ordre de la « S.F.S »
 - Adresse pour l'envoi du chèque et de l'inscription :
Société Française de Sophrologie, 8 rue des Favorites 75015 Paris
- Inscription en ligne** : www.congres-sophrologie-sfs.com/sophrologie-distanciel/
 - Bulletin d'inscription à envoyer à info@sophrologie-francaise.com

Tél S.F.S. : 01 40 56 94 95